

2ème action anti-Linky menée en collaboration avec le soutien des collectifs STOP LINKY 68

et les maires opposés à l'installation des compteurs communicants LINKY

1) Pétition :

Nous remercions vivement les membres et sympathisants qui ont visité notre site

et répondu à la nouvelle action que nous avons entreprise durant l'été en nous retournant leurs pétitions remplies.

Pour les retardataires, vous avez encore jusqu'à la fin du mois d'août pour nous les envoyer.

(En pièces jointes une pétition ainsi que les explications de notre action)

AGISSONS TOUS ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS ET PETITS-ENFANTS....

NE RESTEZ PAS INDIFFÉRENTS. INVESTISSEZ-VOUS !

> Que chacun d'entre nous imprime une feuille de pétition, la complète, 18 signatures à recueillir Nous avons besoin d'au moins six mille signatures pour être crédible. Il s'agit de donner une suite à notre 1ère action collective de 2016 – cf pièces jointes Requête- Lettre ouverte.

> Nous devons mettre le nombre de signatures des pétitionnaires dans le document qui sera établi probablement à nouveau une requête, lettre ouverte ou autre...)

Ces pétitions sont destinées au Préfet du Haut-Rhin et elles lui seront remises le 9 septembre 2017.

Le but est principalement d'obtenir la suspension de la pose du compteur Linky dans le département du Haut-Rhin.

> > Nous demanderons également que les maires cessent d'être inquiétés lorsqu'ils prennent notamment des délibérations au bénéfice de leurs concitoyens dans l'attente notamment que le principe de précaution et de prévention en matière de santé puisse être appliqué.

> > Les citoyens doivent avoir le choix de refuser ou non ce compteur.

> **Les pétitions devront être retournées au plus tard le 30 août 2017 à**

Association Groupe Santé Colmar – 14 cours Ste Anne – 68000 Colmar

Il est impératif d'envoyer les originaux (Elles seront jointes au document officiel qui sera remis à Mr le Préfet).

2) RASSEMBLEMENT :

Patrick Richardet, chargé du dossier Linky par les membres de l'Association Groupe Santé de COLMAR remettra au Préfet du département 68, l'ensemble des pétitions recueillies avec les responsables des collectifs du Haut-Rhin, les maires présents et les membres de la direction collégiale de notre association

Cette action aura lieu le 9 septembre 2017 à Colmar à 10 heures devant la Préfecture.

Nous invitons cordialement les membres du Groupe Santé Colmar, ainsi que leurs sympathisants, à participer nombreux à ce rassemblement :

Il ne s'agit pas d'une manifestation, mais d'un rassemblement pacifique

pour remettre nos pétitions.

N'oubliez pas que c'est **ensemble** que nous pouvons faire évoluer les choses : parlez-en autour de vous, réunissez-vous et gardez espoir,